

COBAN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN D'ARCACHON NORD

RAPPORT ANNUEL DES DECHETS

Année 2020

SOMMAIRE

1	<u>SYNTHESE.....</u>	<u>3</u>
2	<u>PRESENTATION DE LA COBAN.....</u>	<u>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</u>
2.1	TERRITOIRE DESSERVI	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.2	POPULATION DESSERVIE.....	3
3	<u>ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....</u>	<u>4</u>
3.1	ORGANISATION GENERALE.....	4
3.2	PRECOLLECTE.....	4
3.3	ORGANISATION DES COLLECTES	4
3.4	DECHETERIES	6
3.5	CENTRES DE TRANSFERT	8
4	<u>BILAN DES TONNAGES COLLECTES</u>	<u>8</u>
4.1	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	8
4.2	EMBALLAGES & PAPIERS	9
4.3	DECHETS VERTS COLLECTES EN PORTE-A-PORTE.....	10
4.4	ENCOMBRANTS SUR ANDERNOS-LES-BAINS	11
4.5	DECHETS RECEPTIONNES EN DECHETERIES	11
5	<u>PRESTATIONS PARTICULIERES.....</u>	<u>12</u>
5.1	POUBELLES DE MER SUR LE BASSIN D'ARCACHON	12
5.2	DECHETS ISSUS DES SERVICES MUNICIPAUX.....	12
5.3	BENNES OSTREICOLES DE LEGE-CAP FERRET	13
6	<u>REGROUPEMENT ET TRANSFERT DES DECHETS.....</u>	<u>13</u>
6.1	CENTRES DE TRANSFERT.....	13
6.2	DECHETERIE POUR PROFESSIONNELS DE LEGE CAP FERRET	13
7	<u>TRAITEMENT DES DECHETS.....</u>	<u>14</u>
7.1	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	14
7.2	EMBALLAGES & PAPIERS.....	14
7.3	DECHETS VERTS COLLECTES EN PORTE A PORTE	15
7.4	DECHETS RECEPTIONNES EN DECHETERIES.....	15
8	<u>SENSIBILISATION / PREVENTION</u>	<u>15</u>
8.1	SENSIBILISATION AU TRI	15
8.2	PREVENTION DES DECHETS	16
9	<u>INDICATEURS FINANCIERS.....</u>	<u>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</u>
9.1	COUTS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.2	RECETTES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
10	<u>EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL</u>	<u>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</u>
11	<u>PANORAMA GLOBAL.....</u>	<u>16</u>
11.1	SYNTHESE DES FLUX.....	16
11.2	EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (DMA).....	18
11.3	INDICE DE REDUCTION DES DECHETS PAR RAPPORT A 2010	19
11.4	INDICATEUR DE VALORISATION	19
11.5	INDICATEURS FINANCIERS	20
12	<u>EVENEMENTS MARQUANTS ET PERSPECTIVES.....</u>	<u>21</u>

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) assure aux 67 739 habitants (recensement INSEE), répartis sur ses 8 communes, le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

1 SYNTHESE

	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Population	64 928	65 402	67 739	+3,6%
Tonnage total de déchets collectés (PAP et AV)	33 593	33 773	33 592	-0,5%
Ratio (kg/an/hbt) des déchets collectés en PAP et AV	517	516	496	-3,9%
Nombres de visites en déchèteries	464 267	467 011	462 697	-0,9%
Tonnage total des déchets apportés en déchèteries	37 596	38 469	36 611	-4,8%
Ratio (kg/an/hbt) des déchets apportés en déchèteries	579	588	540	-8,1%
Tonnage total des déchets ménagers & assimilés	71 189	72 242	70 203	-2,8%
Ratio (kg/an/hbt) des déchets ménagers & assimilés	1 096	1 105	1 036	-6,2%
Tonnage total des déchets pris en charge	78 117	79 385	76 021	-4,2%
Indice de réduction des déchets (base 100 en 2010)	122	124	121	

1.1 Population desservie

Communes	Population 2020	pop communale / pop totale	Population été	Variation été/hiver
Andernos-les-Bains	11 897	18%	21 379	80%
Arès	6 431	9%	10 726	67%
Audenge	8 105	12%	8 870	9%
Biganos	10 823	16%	11 454	6%
Lanton	7 043	10%	9 688	38%
Lège-Cap Ferret	8 584	13%	30 739	258%
Marcheprie	4 778	7%	3 770	-21%
Mios	10 078	15%	11 076	10%
Total	67 739		120 636	78%
	Source INSEE *			
	Estimations réalisées d'après les variations de tonnages OM PAP & AV			

* population municipale sans double compte

2 ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2.1 Organisation générale

La population de la COBAN est desservie par des **collectes en porte-à-porte** mécanisées, captant sélectivement **4 flux** : les ordures ménagères, les emballages légers et papiers mêlés, le verre et les déchets verts.

En complément des ramassages en porte-à-porte, un dispositif de points d'apport volontaire permet de recueillir sélectivement les ordures ménagères, les emballages légers et papiers mêlés et le verre.

8 déchèteries offrent aux particuliers des exutoires complémentaires au reste de leurs déchets : encombrants, végétaux en grands volumes, déchets électroniques, déchets toxiques ...

Une plateforme saisonnière d'apport de déchets verts, située sur le Cap Ferret, permet d'offrir un service de proximité, au printemps et à l'automne

Les centres de transfert de Lège-Cap Ferret et de Mios permettent de regrouper les déchets, avant leur envoi par gros porteurs, vers les centres de traitement.

La COBAN utilise également la plateforme de regroupement de la déchèterie pour professionnels qu'elle exploite sur la commune de Lège-Cap Ferret pour massifier un certain nombre de flux issus soit des collectes en porte à porte ou en apport volontaire soit issus des déchèteries.

2.2 Précollecte

La COBAN prend en charge l'équipement en bacs de l'ensemble des producteurs de déchets, pour la collecte des ordures ménagères, celle des emballages légers et des papiers et celle du verre.

- Pour les ordures ménagères, les producteurs de déchets sont dotés de bacs, de 120 litres à 750 litres, selon le type de logements, individuels ou collectifs.
- Pour les déchets d'emballages et papiers, les foyers individuels sont dorénavant équipés de bacs de 240 litres, pour permettre la collecte de l'ensemble des emballages (extension de consignes de tri au 1^{er} juin 2020), les habitats collectifs de bacs operculés jusqu'à 750 litres. Les producteurs de déchets non ménagers participent également à cette collecte sélective, via des bacs de forte contenance.
- Pour la collecte du verre, les foyers individuels sont équipés de bacs de 120 litres, les habitats collectifs étant équipés de bacs operculés jusqu'à 660 litres.

L'équipement des ménages en bacs normés pour la collecte en porte-à-porte des déchets verts est à leur charge.

Les interventions, directement prises en charge par les services de la COBAN, regroupent la maintenance courante, la dotation des nouveaux arrivants, les réparations ainsi que les modifications de capacité.

La COBAN assure également le prêt de bacs pour l'ensemble des manifestations du territoire ce qui génère un très important surcroît d'activité pendant la saison estivale.

2.3 Organisation des collectes

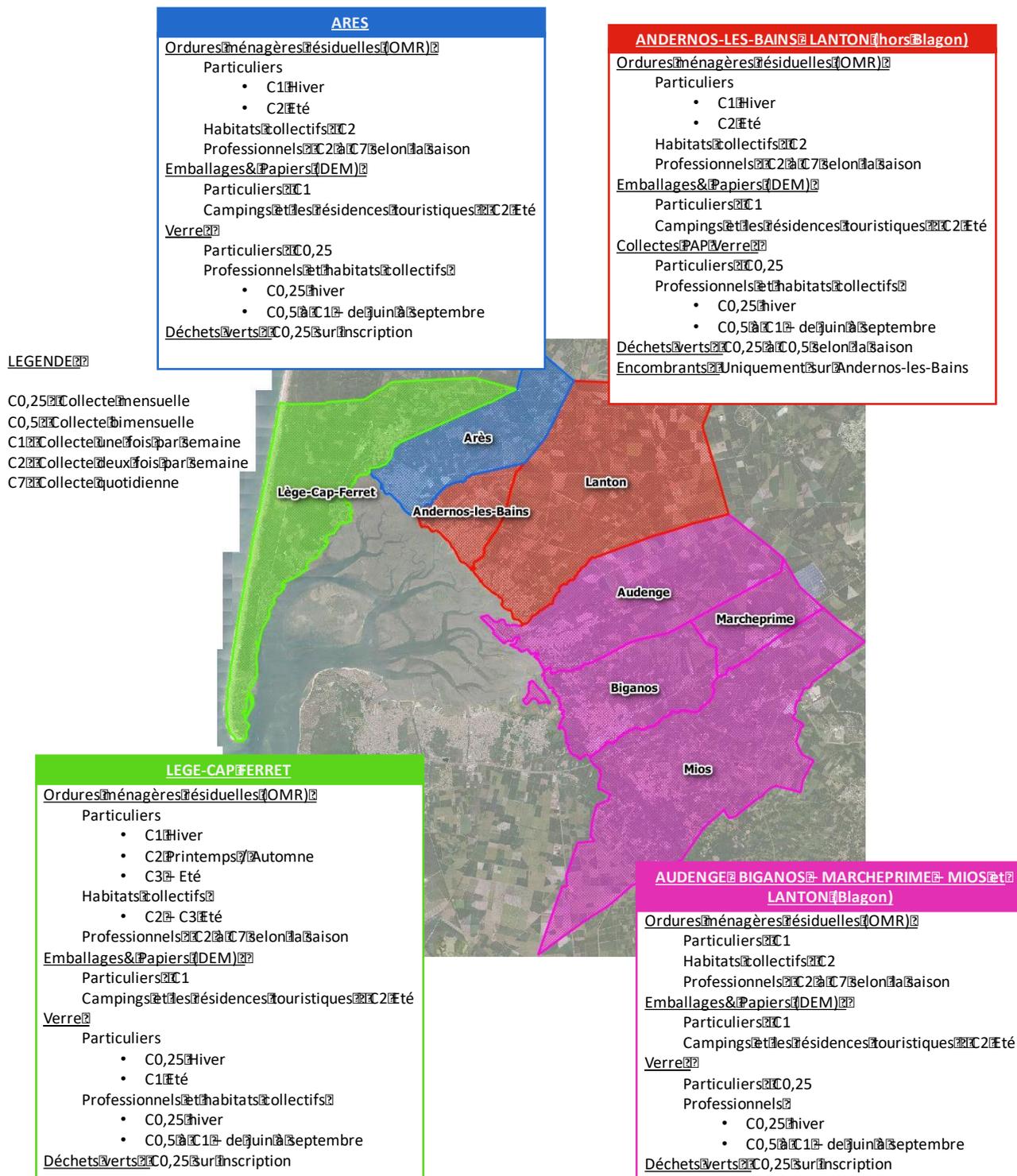
2.3.1 Les collectes en porte-à-porte

Sur l'ensemble du territoire, les flux suivants sont collectés en porte-à-porte :

- Ordures ménagères résiduelles
- Emballages légers (cartons, briques alimentaires, flacons plastiques ...) et papiers en mélange,
- Verre,
- Déchets verts
- Encombrants sur la seule commune d'Andernos-les-Bains

Des points de regroupement, équipés de contenants de forte capacité, offrent des exutoires aux résidents secondaires et aux touristes.

Les fréquences de collecte, sur l'ensemble du territoire se définissent comme ci-après :



Organisation des collectes en porte à porte (flux / fréquences et variations saisonnières)

2.3.2 Les collectes en apport volontaire

Le réseau de points d'apport volontaire, via principalement l'implantation de conteneurs semi-enterrés a continué son expansion sur l'année 2020 pour atteindre le nombre de 32 implantations, soit un doublement par rapport à 2019.

Chacune de ces nouvelles implantations présente l'ensemble des flux : ordures ménagères (OM), emballages légers et papiers mêlés (CS), verre.

La COBAN maintient sur son territoire un certain nombre de points historiques, équipés uniquement de bornes aériennes, pour collecter le verre principalement, avec un réseau de 42 implantations en 2020, et les papiers journaux-magazines sur 6 de ses 8 déchèteries.

2.3.3 Les déchets non ménagers

La collecte en porte-à-porte inclut le ramassage des déchets assimilés produits par les établissements publics, les professionnels (commerçants, restaurateurs, entreprises ...), les établissements touristiques (campings ...) et autres producteurs non ménagers.

Pour ce faire, la COBAN a mis en place, au 1^{er} janvier 2009, **la redevance spéciale**, destinée à financer l'élimination des déchets assimilés des professionnels et des administrations. En sont exclus, les déchets dangereux, les déchets d'activité encombrants (bois, palettes, appareils hors d'usage, meubles, sciure en grande quantité, ...), les déchets inertes (déchets de démolition, gravats ...), les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), enfin les déchets composés majoritairement de biodéchets détenus en quantité importante et de ce fait couverts par l'obligation de tri à la source par les gros producteurs (article L. 541-21-1 du Code de l'Environnement)

Au 31 décembre 2020, 719 professionnels avaient signé une convention de redevance spéciale, soit une augmentation très légère de 1,5% par rapport à l'année précédente.

L'année 2020, marquée par la pandémie de COVID 19 et les mesures de fermeture, différentes selon les activités professionnelles, a nécessité de nombreux ajustements afin que la facturation tienne compte de ces dernières.

2.4 Déchèteries

Les installations sur le territoire de la COBAN sont au nombre de 8, une par Commune. S'y ajoute la plateforme temporaire d'apport de déchets verts du Cap Ferret, au printemps et à l'automne.



Localisation des déchèteries

2.4.1 8 déchèteries pour particuliers

Les déchèteries de la COBAN sont ouvertes 7 jours sur 7, tout au long de l'année à l'exception des jours fériés.

L'année 2020 a vu la mise en œuvre saisonnière d'une plateforme d'apport de déchets verts sur le Cap Ferret, à l'automne, sur deux mois consécutifs à chaque fois.

Leur accès est interdit aux professionnels. Un dispositif de dérogations subsiste pour les personnes rémunérées par chèque emploi-service ainsi que pour les apports de cartons et d'emballages en bois des professionnels.

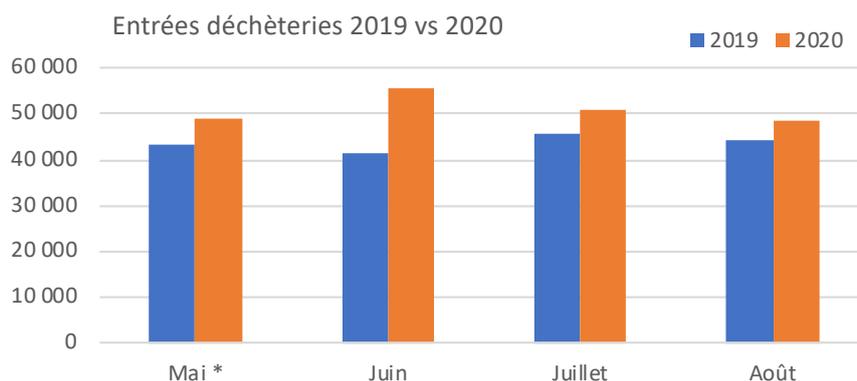
En fin d'année 2019, l'organisation de la déchèterie d'Andernos-les-Bains a évolué, en se dotant d'une plateforme de dépôts aux sols des déchets verts. Aux apports des particuliers et des personnes rémunérées par chèque-emploi service, s'ajoutent désormais les apports des Services Techniques Municipaux, intégrés dans le décompte ci-après.

Communes	Fréquentation		Répartition	Variation 2019-2020
	2019	2020		
Andernos-les-Bains	91 148	118 987	26%	30,5%
Arès	72 754	60 417	13%	-17,0%
Audenge	50 839	47 642	10%	-6,3%
Biganos	48 001	52 323	11%	9,0%
Lanton	57 464	52 583	11%	-8,5%
Lège-Cap Ferret	64 970	55 537	12%	-14,5%
PF DV Cap Ferret	0	1 972	0,4%	
Marcheprime	38 955	34 390	7%	-11,7%
Mios	42 880	38 846	8%	-9,4%
Total	467 011	462 697		-0,9%

Nombre d'entrées sur les déchèteries

En 2020, les déchèteries de la COBAN ont fermé, du fait de la première période de confinement, depuis la mi-mars jusqu'à fin avril. Leur fréquentation marque de ce fait un très léger recul global par rapport à 2019.

A noter, la reprise d'activité des déchèteries a été marquée par une sur-fréquentation des usagers, estimée à étalées sur les 4 mois suivants.



* Mai 2020 : Uniquement 3 semaines

On constate par ailleurs une modification de la répartition des flux de visiteurs selon les différents sites. Ainsi la déchèterie d'Andernos-les-Bains connaît une forte augmentation de sa fréquentation, phénomène imputable à la modification de son organisation, avec la création d'une plateforme de dépôt des déchets verts, plus facile à utiliser pour les usagers.

2.4.2 Déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret

Afin d'accéder à des filières de traitement éloignées, d'optimiser le fonctionnement de certaines collectes, ainsi que d'améliorer le fonctionnement des déchèteries pour particuliers, la COBAN utilise la déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret comme lieu de regroupement et de transit pour les flux suivants :

- Collectes en porte-à-porte des déchets verts,
- Collectes en porte-à-porte et en apport volontaire du verre, réalisées sur les communes d'Andernos-les-Bains, Arès et Lège-Cap Ferret,
- Collectes en porte-à-porte des encombrants sur la commune d'Andernos-les-Bains,
- Bois issus des déchèteries d'Andernos-les-Bains, Arès et Lège-Cap Ferret

2.5 Centres de transfert

La COBAN dispose de **2 centres de transfert** :

- Le **site de Lège-Cap Ferret** accueille les collectes d'ordures ménagères et celles d'emballages légers et papiers mêlés, réalisées sur les communes d'Andernos-les-Bains, d'Arès et de Lège-Cap Ferret,
- Le **site de Mios** accueille les collectes d'ordures ménagères, celles d'emballages légers et papiers mêlés et celles du verre, réalisées sur les communes d'Audenge, Biganos, Lanton, Marcheprime et Mios, ainsi qu'une partie des déchets de bois issus des déchèteries.

Le site de Lège-Cap Ferret réceptionne également des déchets provenant de campings de Lège-Cap Ferret, de la collecte des poubelles de mer réalisée sur le Bassin d'Arcachon et les déchets ramassés par le Service Propreté de la Commune de Lège-Cap Ferret et d'Andernos-les-Bains.

Celui de Mios accueille des déchets ramassés par le Service Propreté de la Commune de Biganos

3 BILAN DES TONNAGES COLLECTÉS

3.1 Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

COBAN	Population		Tonnages PAP		Tonnages AV		Ratios (kg/ hab.an)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	65 402	67 739	21 621	21 064	436	584	337	319
Variation 2019/2020	3,6%		-2,6%		33,9%		-5,3%	

Communes	Population	Tonnages PAP	Tonnages AV	Total	Ratio (kg/ hab.an)
Andernos LB	11 897	3 786	70	3 856	324
Arès	6 431	1 922	83	2 005	312
Audenge	8 105	1 905	23	1 928	238
Biganos	10 823	2 661	7	2 668	247
Lanton	7 043	1 911	130	2 040	290
Lège-Cap Ferret	8 584	5 678	136	5 814	677
Marcheprime	4 778	968	43	1 011	212
Mios	10 078	2 232	93	2 256	224
Total	67 739	21 063	585	21 578	319

OMr – Tonnages collectés par Commune

L'étude des ratios par habitant permet de mesurer l'influence de la population non permanente et estivale. Ainsi, on passe d'une moyenne annuelle de 230 kg/hab.an pour des communes à l'impact touristique peu marqué (Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios) à une production de 677 kg/ hab.an sur la Commune de Lège-Cap Ferret.

L'augmentation des tonnages collectés en apport volontaire (AV) est à corrélérer avec celle du nombre de points (+100%)

L'année 2020 a été marquée par différents événements :

- La pandémie de COVID 2019 et les conséquences suivantes :
 - Les mesures de confinements des particuliers et un mode de vie plus « domestique »
 - Un taux d'occupation des résidences secondaires plus important, sur une période plus longue
 - La mise à l'arrêt d'un certain nombre d'activité, dont les restaurateurs et cafetiers sur certaines périodes hors saison estivale
- **L'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages** accompagnée par une campagne de communication soutenue à partir du 1^{er} juin

Ces événements ont entraîné une diminution notable de la production d'ordures ménagères résiduelles, bien qu'il soit difficile de mesurer précisément leur influence respective.

Cependant cette évolution étant contraire à celle observée pour le flux des emballages légers et papiers mêlés ci-après, on peut supposer un rôle prépondérant des extensions de consignes de tri et de la campagne de communication les ayant accompagnées.

3.2 Emballages & papiers

3.2.1 Collectés en porte-à-porte

COBAN	Emballages légers & Papiers				Verre			
	Tonnages		Ratios (kg/ hab.an)		Tonnages		Ratios (kg/ hab.an)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	5 763	5 978	88,1	88,2	3 819	4 123	58,4	60,9
Variation 2019/2020	3,7%		0,1%		8,0%		4,3%	

Communes 2020	Population	Emb. légers & papiers	Ratios (kg/ hab.an)	Verre	Ratios (kg/ hab.an)
Andernos-les-Bains	11 897	1 167	98	787	66
Arès	6 431	516	80	364	57
Audenge	8 105	585	72	371	46
Biganos	10 823	829	77	435	40
Lanton	7 043	625	89	385	55
Lège-Cap Ferret	8 584	1 179	137	1 146	134
Marcheprime	4 778	332	69	181	38
Mios	10 078	745	74	455	45
Total	67 739	5 978	88	4 123	61

DEM / Verre – Tonnages collectés en PAP par Commune

3.2.2 Collectés en apport volontaire

COBAN	Emballages légers et Papiers				Verre				Journaux Magazines			
	Tonnages		Ratios (kg/ hab.an)		Tonnages		Ratios (kg/ hab.an)		Tonnages		Ratios (kg/ hab.an)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	92	138	1,4	2,04	609	613,7	9,3	9,1	82	57,0	1,1	0,84
Variation 2019/2020	50%		46%		1%		-2%		-30%		-24%	

Communes 2019	Emballages légers et Papiers		Verre		Journaux Magazines	
	Tonnages	Ratios (kg/hab.an)	Tonnages	Ratios (kg/hab.an)	Tonnages	Ratios (kg/hab.an)
Andernos-les-Bains	14,7	1,2	84,1	7,1	8,9	0,75
Arès	14,1	2,2	78,9	12,3	6,7	1,04
Audenge	9,3	1,1	23,0	2,8	5,9	0,73
Biganos	1,7	0,2	34,1	3,2	6,7	0,62
Lanton	28,0	4,0	88,4	12,6	2,9	0,41
Lège-Cap Ferret	31,7	3,7	239,5	27,9	19,3	2,25
Marcheprime	12,2	2,6	26,7	5,6	6,7	1,40
Mios	26,6	2,6	39,0	3,9		
Total	138,3	2,04	613,7	9,1	57,1	0,84

DEM / Verre – Tonnages collectés en AV par Commune

3.2.3 Synthèse des tonnages

	Population		Tonnages PAP		Tonnages AV		Ratios (kg/ hab.an)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Total	65 402	67 739	9 582	10 101	781	809	158,5	161,1
Variation 2016/2017	+3,6%		+5,4%		+3,6%		+1,6%	
			+5,3%					

DEM / Verre – Tonnages collectés par Commune

Le **flux d'emballages et de papiers collectés** s'établit à **10 910 tonnes en 2020** :

- 10 101 tonnes issues des collectes en porte-à-porte
- 809 tonnes issues des collectes en apport volontaire.

L'augmentation des flux d'emballages légers et papiers mêlés est clairement due aux extensions de consignes de tri et à la campagne de communication renforcée concomitante. **Celle, encore plus nette, du flux de verre est à attribuer à une consommation domestique en hausse du fait de la COVID 19.**

3.3 Déchets verts collectés en porte-à-porte

Communes	Population		Tonnages PAP		Ratios (kg/ hab.an)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Andernos-LB	11 873	11 897	818	651	68,9	54,7
Arès	6 202	6 431	28	26	4,5	4,1
Audenge	7 653	8 105	21	15	2,7	1,8
Biganos	10 470	10 823	62	41	5,9	3,8
Lanton	6 725	7 043	324	205	48,2	29,0
Lège-Cap Ferret	8 303	8 584	51	35	6,1	4,1
Marcheprime	4 663	4 778	12	13	2,6	2,8
Mios	9 513	10 078	32	29	3,4	2,9
Total	65 402	67 739	1 348	1 015	20,6	15,0
Variation 2019/2020	+3,6%		-24,7%		-27,3%	

Déchets verts – Tonnages collectés par Commune

Le service de collecte de déchets verts a été interrompu durant la première période de confinement de mi-mars à fin mai. Les tonnages ont de ce fait connu une forte diminution.

3.4 Collecte des encombrants à Andernos-les-Bains

En 2020, cette collecte a recueilli un peu **moins de 9 tonnes** d'encombrants divers qui ont été évacués vers la déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret.

3.5 Déchets réceptionnés en déchèteries

Déchèteries	Tout-venant	Déchets verts	Cartons	Bois	Gravats	Ferrailles	DEA ¹	Déchets toxiques ²
Andernos	1 337	3 621	106	494	1 147	179	310	27
Arès	792	2 139	67	410	852	157	232	27
Audenge	980	1 662	47	260	683	109	119	16
Biganos	896	2 002	50	357	765	167	138	20
Lanton	766	2 038	46	293	703	146	204	24
Lège-CF	585	2 287	75	575	703	198	290	27
La Vigne -CF		196						
Marcheprime	580	1 134	52	168	551	146	188	23
Mios	649	1 412	59	343	608	171	209	24
Total	6 585	16 491	502	2 900	6 012	1 273	1 690	188

1) Déchets d'Eléments d'Ameublement (meublier et literie usagés)

2) Cette catégorie de déchets regroupe les phytosanitaires, les produits toxiques, les peintures, les solvants etc.

Déchèteries	Piles	Batteries	Huiles de vidanges	Huiles alimentaires	D3E ³	Textiles	Amiante lié	Pneumatiques
Andernos	1,06	0	6,6		89	9,4	0	13
Arès	0,57	0	4,8		66	5,5	0	0
Audenge	0,60	0	4,9		53	2,3	0	0
Biganos	0,70	0	6,5		62	0,3	0	0
Lanton	0,57	0	4,2		66	2,1	34	0
Lège-CF	1,21	0	6,1		79	9,1	38	0
Marcheprime	0,86	0	5,4		59	5,1	28	0
Mios	0,93	0	7,1		86	7,8	0	0
Dépôt	0,00	7,2	0,0		165	0,0	0	27
Total	6,50	7,2	45,6	4,8	725	41,6	100	40

3) Les D3E sont les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Nature et tonnage des déchets collectés dans les déchèteries

Communes	Tonnages réceptionné		Répartition	Variation 2018-2019
	2019	2020		
Andernos-les-Bains	7 034	7 340	20%	4,35%
Arès	5 327	4 753	13%	-10,78%
Audenge	4 024	3 937	11%	-2,16%
Biganos	4 581	4 464	12%	-2,55%
Lanton	4 604	4 328	12%	-6,00%
Lège-Cap Ferret	5 517	4 873	13%	-11,67%
La Vigne-Cap Ferret		196	1%	
Marcheprime	3 146	2 940	8%	-6,55%
Mios	3 899	3 579	10%	-8,20%
Regroupement dépôt de Marcheprime	235	201	1%	-14,47%
Total	38 368	36 611		-4,58%

Tonnage annuel réceptionné par site

Les tonnages réceptionnés en 2020 ont nettement diminué, du fait de la fermeture des sites lors de la première période de confinement, de mi-mars jusqu'à fin avril.

Pour autant, cette évolution n'est en rien comparable à celle de la fréquentation, bien moindre : la quantité moyenne de déchets par apports est nettement inférieure en 2020 par rapport aux autres années.

Cette différence questionne la nature des usagers des déchèteries en temps normal.

La fermeture des déchèteries, au printemps 2020 du fait de la COVID 19, a entraîné un très fort mécontentement de la part des usagers, soulignant, s'il en était besoin, le caractère essentiel que revêt ce service aux yeux de la population.

Les tonnages 2020 représentent la prise en charge par la COBAN de 540 kg/hab.an, en baisse par rapport à 2019 (587 kg/hab.an).

4 PRESTATIONS PARTICULIERES

4.1 Poubelles de mer sur le plan d'eau du Bassin d'Arcachon

Durant la saison estivale, la COBAN déploie un dispositif de conteneurs flottants afin d'offrir la possibilité aux plaisanciers d'y déposer leurs déchets.

Au cours de l'année 2020, cette collecte a permis de recueillir 10,8 tonnes de déchets, acheminés avec les ordures ménagères, à l'UVE ASTRIA de Bègles via le quai de transfert de Lège-Cap Ferret.

Communes	Andernos	Lège-Cap Ferret	Total
Nbre de conteneurs 2019	1	5	6
Tonnages 2019	1,35	12,15	13,5
Tonnages 2020	1,31	9,45	10,76
Répartition des flux	12%	88%	
Variation 2019-2020	-3%	-22%	-20%

Données sur les poubelles de mer

4.2 Déchets issus des services municipaux

Les services municipaux, à travers notamment les services des Espaces Verts, les services Propreté, les services de Nettoyage des plages, etc. produisent des déchets qui, du fait de leur nature, de leur quantité ou de leur volume, ne peuvent être collectés par les moyens mis à disposition des particuliers.

L'élimination de ces déchets non ménagers est prise en charge par la COBAN.

Tonnages 2020	Tout-venant	Gravats	Végétaux	Bois	Déchets toxiques	Tonnages	Population	kg/ hab.an
Andernos*	347	314	687	35	1,04	1 384	11 897	116
Arès	32	24	686	24	1,00	767	6 431	119
Audenge	24	139	184	22	1,11	370	8 105	46
Biganos*	35	15	164	13	0,66	228	10 823	21
Lanton	35	69	403	14	0,07	521	7 043	74
Lège-CF*	92	19	1 054	85	1,67	1 252	8 584	146
Marcheprime	7	38	121	5	0,57	172	4 778	36
Mios	15	21	219	23	0,17	278	10 078	28
Total	587	639	3 518	221	6,29	4 971	67 739	73

* N'intègre pas les tonnages amenés directement aux centres de transfert de Lège et Mios, soit 288 tonnes d'OM et 2,4 tonnes de DEM

Tonnages produits par les Services municipaux, selon les catégories de déchets

4.3 Bennes ostréicoles à Lège-Cap Ferret

Sur divers sites de Lège-Cap Ferret, des bennes de 8 à 15 m³ sont disposées au sein des villages ostréicoles afin d'accueillir les déchets produits par les ostréiculteurs.

L'élimination de ces déchets non ménagers est prise en charge par la COBAN.

Emplacements	Cap Ferret	Le Canon	Piraillan	L'Herbe	Petit Piquey	Les Jacquets	Le Four	Claouey	Gd Piquey	TOTAL
Tonnages 2019	214	132	151	157	28	51	17	51	40	841
Tonnages 2020	182	209	147	136	47	24	43	13	50	851

Tonnages éliminés via les bennes ostréicoles

Les déchets, ainsi collectés, ont été acheminée sur la plateforme Mauffrey (anciennement Agribennes) à Saint-Jean d'Ilac (33), pour être valorisés en matériaux de travaux publics.

Les tonnages pris en charge en 2020 restent relativement stables, avec une légère augmentation de 1% par rapport à 2019.

5 REGROUPEMENT ET TRANSFERT DES DÉCHETS

5.1 Centres de transfert

Sites	Flux déchets	Collectes PAP	Collecte AV (½ enterrés)	Déchèteries*	Poubelles de mer	Sces communaux	Campings	Total
Lège	OM	10 875	307		10,8	279	95	11 567
	CS	2 938	62			2,4	20	3 022
Mios	OM	10 347	306,5			9,4		10 663
	CS	3 134	82					3 216
	Verre	1 932	243					2 175
	Bois			2 686*		23		2 709

*Dont 987 tonnes en provenance de la CdC du Val de L'Eyre

Tonnage annuel réceptionné sur les centres de transfert

5.2 Déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret

Déchets	Encombrant/ tout venant	Déchets Verts	Bois	Verre
Collectes PAP	8,9	1 347		2 270
Collectes AV				337
Déchèteries			1 182	
Devenir	Enfouissement SOTRIVAL Clérac (17)	Compostage AES St Christophe de Double (33)	Recyclage EGGER (40)	Recyclage OI Manufacturing (33)

Tonnages annuels réceptionnés sur la plateforme de regroupement de la déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret

6 TRAITEMENT DES DÉCHETS

6.1 Ordures Ménagères résiduelles

En 2020, les ordures ménagères ont été dirigées soit vers l'unité de valorisation énergétique de Bègles (Dépt 33), soit vers celle de Cenon (Dépt 33) ou encore vers l'installation de stockage de déchets non dangereux de Lapouyade (Dépt 33), en fonction des arrêts techniques pour travaux des UVE et leurs capacités d'accueil respectives.

6.2 Emballages & papiers

En 2020, les emballages légers et papiers ont été dirigés vers le centre de tri de Bègles jusqu'à fin janvier, puis vers le centre de tri de Sévignac (Dépt 64) jusqu'à fin novembre, pour finalement être orientés vers le centre de Illats (Dépt 33).

Les emballages en verre ont été dirigés vers le centre d'affinage IPAQ à Izon (33), puis OI-Manufacturing à Vayres (33), pour y être recyclés en flacons en verre.

Les journaux-magazines, collectés en apport volontaire, via les bornes disposées sur les déchèteries, ont directement été dirigés vers le centre de tri DIB SUEZ RV de Bègles (33) pour y être rachetés avant d'être triés et évacués vers les filières industrielles de recyclage.

6.2.1 Tri des déchets d'emballages légers et papiers

Aux centres de tri, les flux d'emballages légers et de papiers mêlés sont séparés en différentes fractions valorisables qui sont reprises par les filières de recyclage. Les flux d'emballages légers et de papiers présentent la composition moyenne suivante :

Matériaux	Acier	Aluminium	Cartons	Briques Alimentaires	Plastiques	Papiers	Refus de tri
Moyenne	3,37%	1,09%	30,54%	1,23%	14,11%	35,11%	15,13%

Répartition des différentes fractions obtenues après tri des Emballages légers et papiers

Les refus, composés des déchets impropres au recyclage, ont traités par l'UVE de Bègles en janvier, puis enfouis sur l'ISDND Terralia d'Aire-sur-Adour (32) de février à novembre pour enfin être acheminés à partir de décembre sur le site CESP (Barcelone-Espagne) pour y être transformés en combustibles solides de récupération.

6.2.2 Détails des matériaux issus des collectes séparées repris par les filières de recyclage

Verre : **4 779 tonnes** reprises par **OI Manufacturing**
Acier : **205 tonnes** reprises par **ARCELOR MITTAL**
Aluminium : **21 tonnes** d'aluminiums rigides reprises par **AFFIMET**, **3 tonnes** d'aluminiums souples reprises par **CYCLAMEN**
Cartons : **1 539 tonnes** reprises par **REVIPAC**
Briques Alimentaires (ELA) : **55 tonnes** reprises par **REVIPAC**
Plastiques : **599 tonnes** reprises par **VALORPLAST**
Papiers, Journaux Magazines : **1 139 tonnes** reprises par **PAPREC** et **59 tonnes** reprises par **SUEZ RV**
Gros de magasin (sous-catégorie de papiers) : **745 tonnes** reprises par **SUEZ NEGOCE**

La quantité de matériaux recyclables issus des collectes sélectives s'élève à **9 144 tonnes en 2020**, soit une quasi-stagnation (+ 0,15%) par rapport à 2019 (9 130 tonnes), et ceci malgré une hausse de 4% des quantités d'emballages légers et papiers collectées et de 7% pour le verre.

Les changements de centres tri, en cours d'année, sont la cause de cette contre-performance :

- Le site Valorbéarn, situé à Sévignacq (Dpt 64), s'est révélé nettement moins efficace pour extraire les matériaux recyclables,

- Le site Trivalo, situé à Illats (Dpt 33) n'a entamé sa mise en route qu'en fin d'année et nécessite de nombreux ajustements.

6.3 Déchets verts collectés en porte à porte

Ce flux est acheminé sur la plateforme de regroupement de la déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret avant d'être repris par **la société AES afin d'être valorisé et composté sur leur site de St Christophe de Double (33)**.

6.4 Déchets réceptionnés en déchèteries

	Tonnage	Exutoires
Tout-venant	6 585	SUEZ BTP – St Jean d'Ilac (33) pour tri et répartition entre recyclage, valorisation & enfouissement (ISDND SOTRIVAL - Clérac (17))
Déchets verts	16 491	Compostage - SEDE Env.- Cestas (33)
Cartons	503	Recyclage – CEFERKA – Andernos-les-Bains (33)
Bois	2 901	Recyclage EGGER – Rion-des-Landes (40)
Gravats	6 012	Recyclage – SUEZ BTP – St Jean d'Ilac (33)
Ferrailles	1 273	Recyclage – CEFERKA – Andernos-les-Bains (33)
DEA	1 668	Recyclage Valorisation - ECOMOBILIER
Déchets toxiques	189	Retraitement/ Valorisation
Piles	6,5	Recyclage - Retraitement- COREPILE
Batteries	7,2	Recyclage – CEFERKA- Andernos-les-Bains (33)
Huiles de vidanges	49	Recyclage - Usine OSILUB (76)
Huiles alimentaires	4,8	Valorisation en biocarburant – GECCO
D3E	724	Retraitement : Valorisation
Textiles	41,7	Recyclage Valorisation ACTIFRIP
Amiante lié	101	Stockage - Jugazan (33)
Pneumatiques	40	Recyclage/ Valorisation ALIAPUR

7 SENSIBILISATION & PRÉVENTION

7.1 Sensibilisation au tri

En 2020, les Ambassadeurs ont axé leurs actions de sensibilisation sur les extensions des consignes de tri à l'ensemble des emballages (ECT).

Ils ont ainsi tenu des stands sur chacune des huit déchèteries de la COBAN, ce qui leur a permis de rencontrer 1 185 personnes.

Par contre la COVID 19 a entraîné l'annulation de toutes les manifestations sur lesquelles ils avaient l'habitude de tenir un stand.

Ils sont intervenus au sein de 15 écoles primaires, à destination de 1 219 élèves de 45 classes CM1/CM2.

Ils ont sensibilisé aux ECT le personnel d'accueil des 8 mairies, des mairies annexes, et celui des offices de tourisme, notamment par le biais pour ces derniers, de documentations déclinées en trois langues en sus du français.

En collaboration avec les syndicats et/ou bailleurs de 285 habitats collectifs, ils se sont assurés de la sensibilisation aux ECT des habitants de 285 habitats collectifs, par le biais d'affichage, de distribution de documents et de rencontres et de réunions.

Ils sont également intervenus auprès des gérants et personnel de 21 hébergements de plein air (camping et villages vacances) pour mettre en place la communication à destination de leurs clients grâce à un ensemble de supports déclinés en quatre langues.

Par ailleurs, les Ambassadeurs de tri poursuivent régulièrement des contrôles de qualité auprès des usagers avant le passage des bennes de collecte, afin de s'assurer du bon respect des consignes de tri et détecter les éventuels dysfonctionnements de toute nature. Ces contrôles donnent lieu à des rappels sur les consignes de tri et permettent d'améliorer la qualité du flux des déchets recyclables. En 2020, 6 suivis ont été menés pour un total de 3 707 bacs contrôlés.

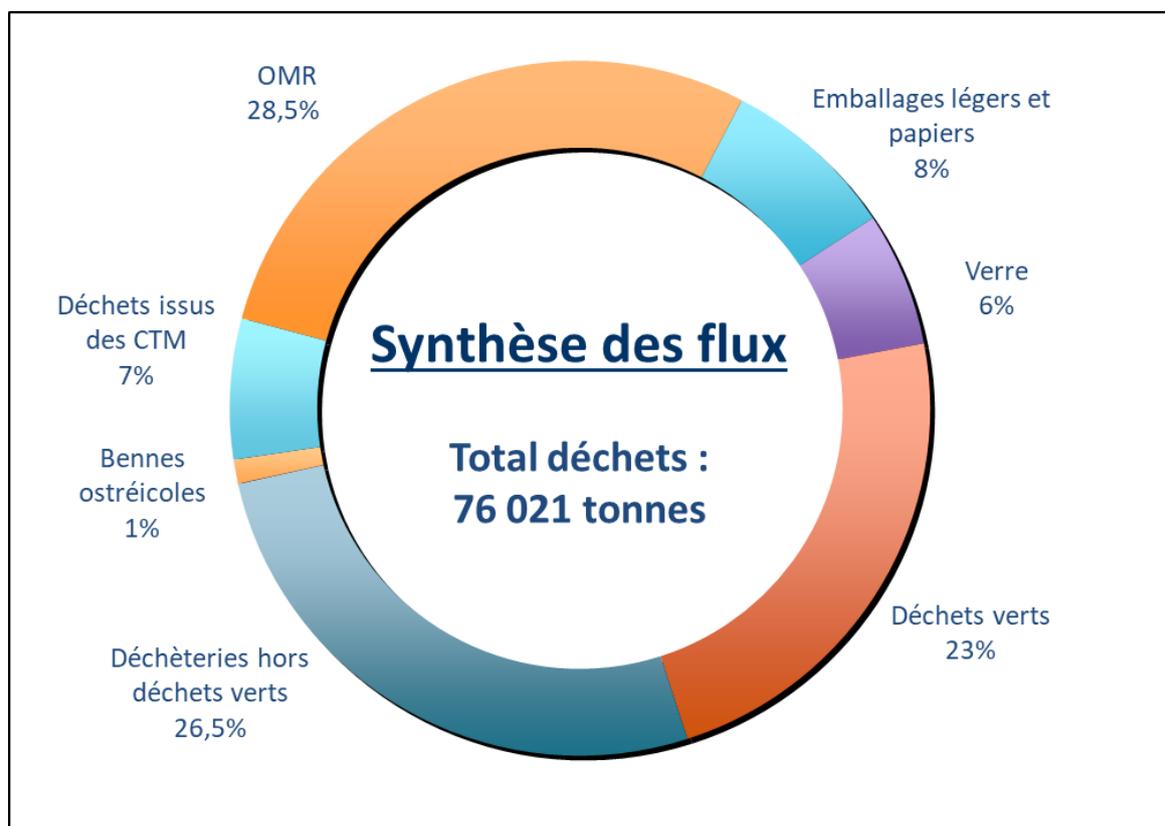
7.2 Prévention des déchets, distribution de composteurs individuels

La COBAN a poursuivi son opération de distribution de composteurs individuels, afin de promouvoir la réduction des déchets à la source par le détournement d'une partie de la fraction fermentescible des déchets.

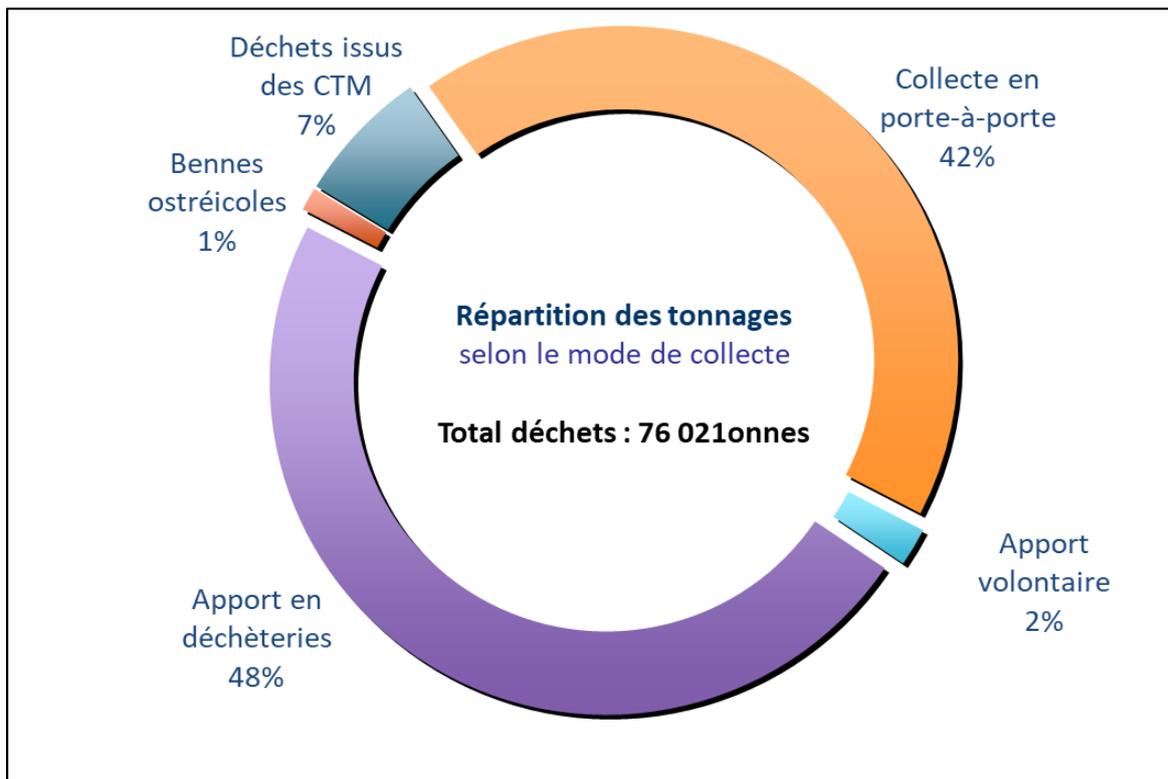
Cette opération a conduit à distribuer 691 composteurs en 2020 (en hausse de 35% par rapport à 2019), contre une participation de 15€ par composteur représentant 25% du prix d'achat par la collectivité. **Au 31 décembre 2020, ce sont 4 911 foyers qui sont désormais équipés** sur le territoire de la COBAN, **soit un taux d'équipements de près de 13%** des maisons individuelles de la COBAN.

8 PANORAMA GLOBAL

8.1 Synthèse des flux

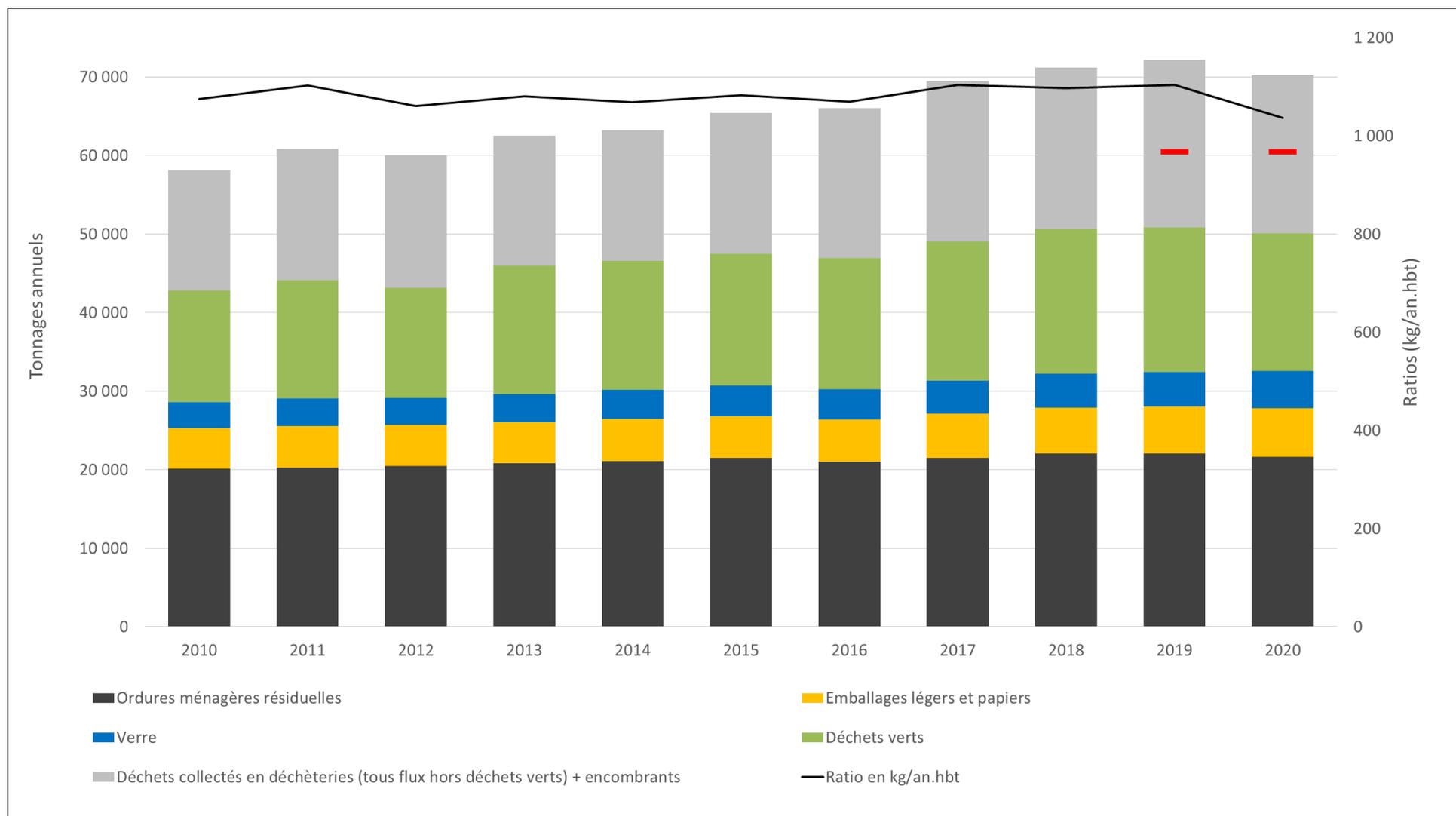


Répartition des flux collectés (en tonnes)



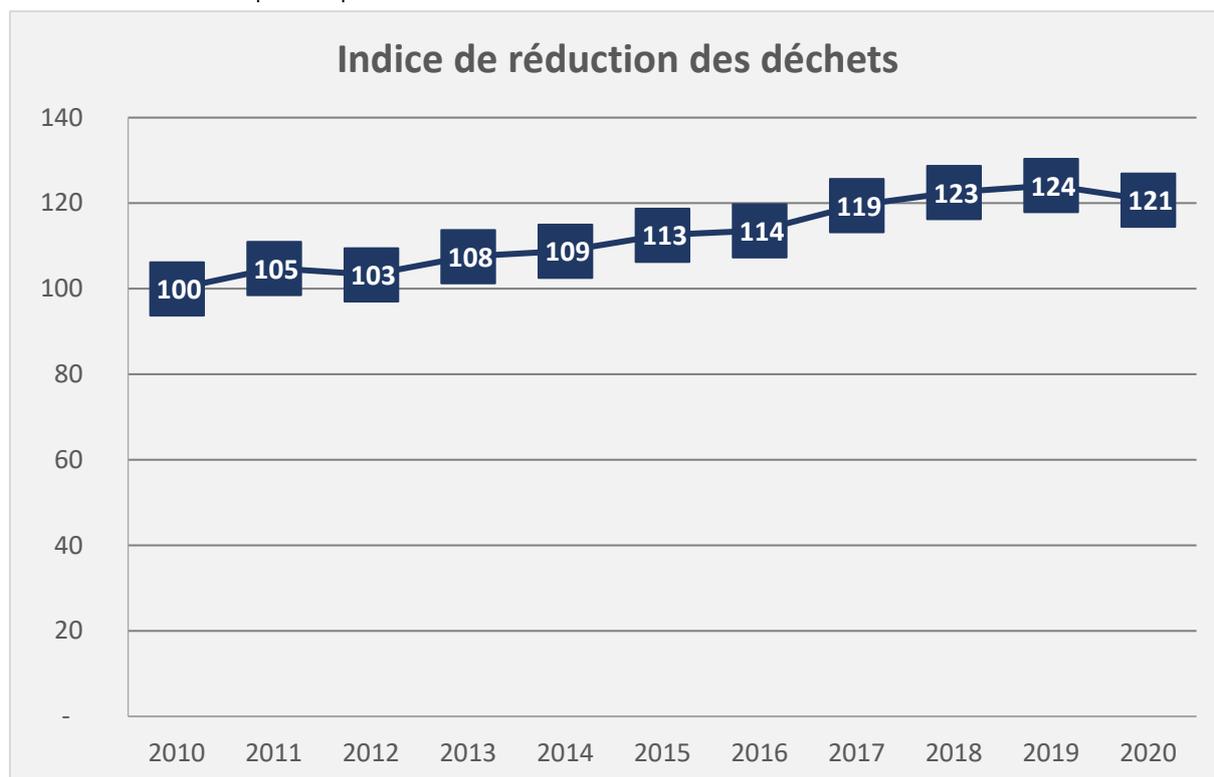
Répartition des tonnages selon les modes de collecte (en tonnes)

8.2 Evolution de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA)



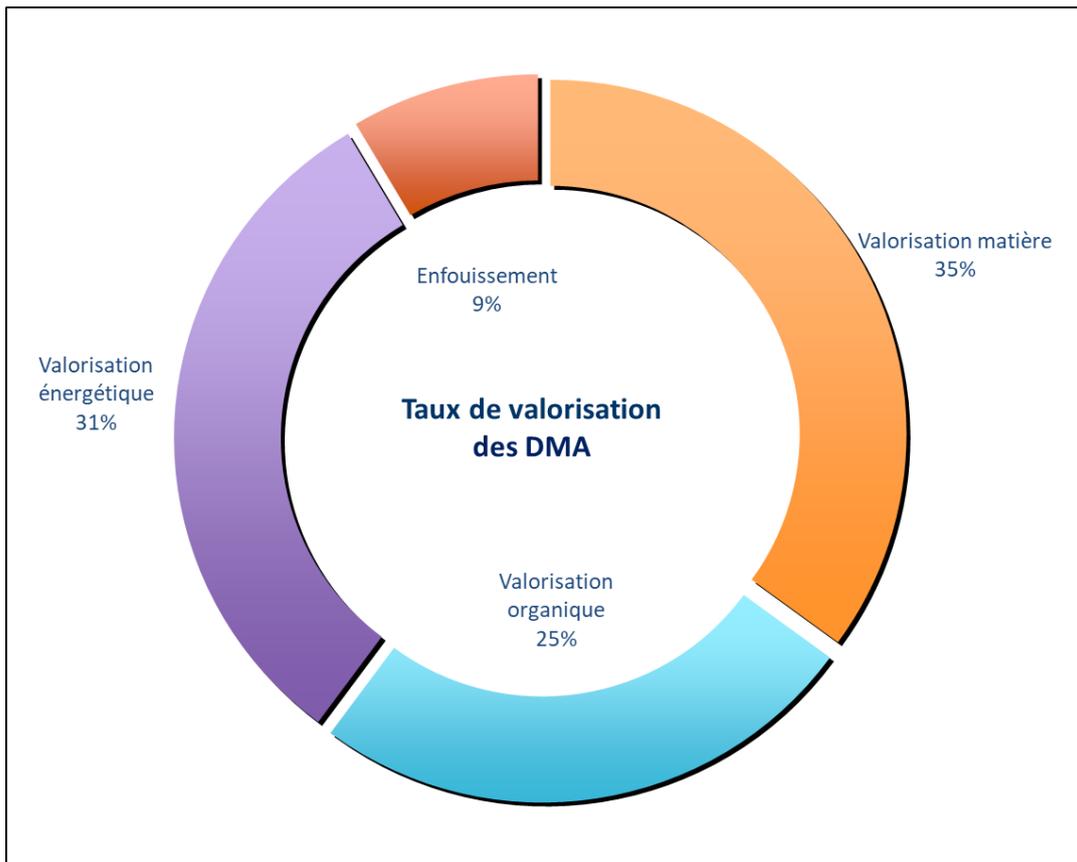
8.3 Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

L'indice de réduction des déchets se calcule à en divisant le tonnage 2020 par le tonnage 2010 et en le multipliant par 100.

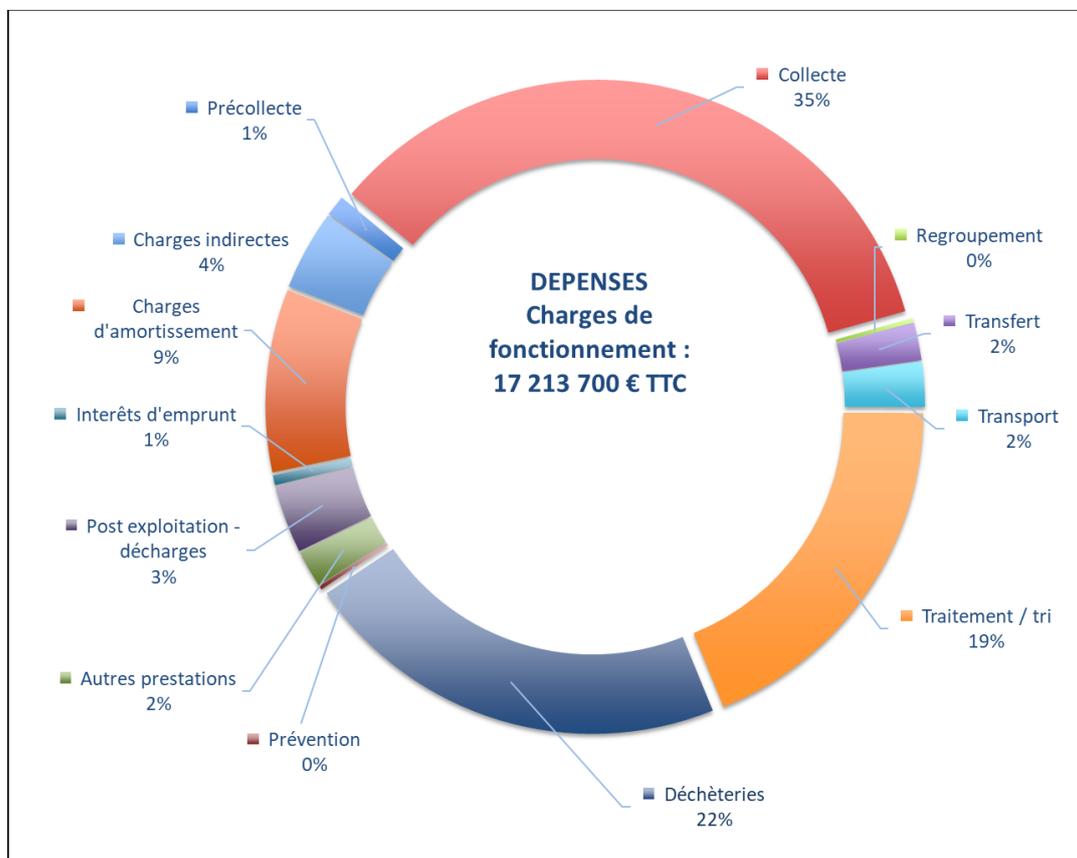


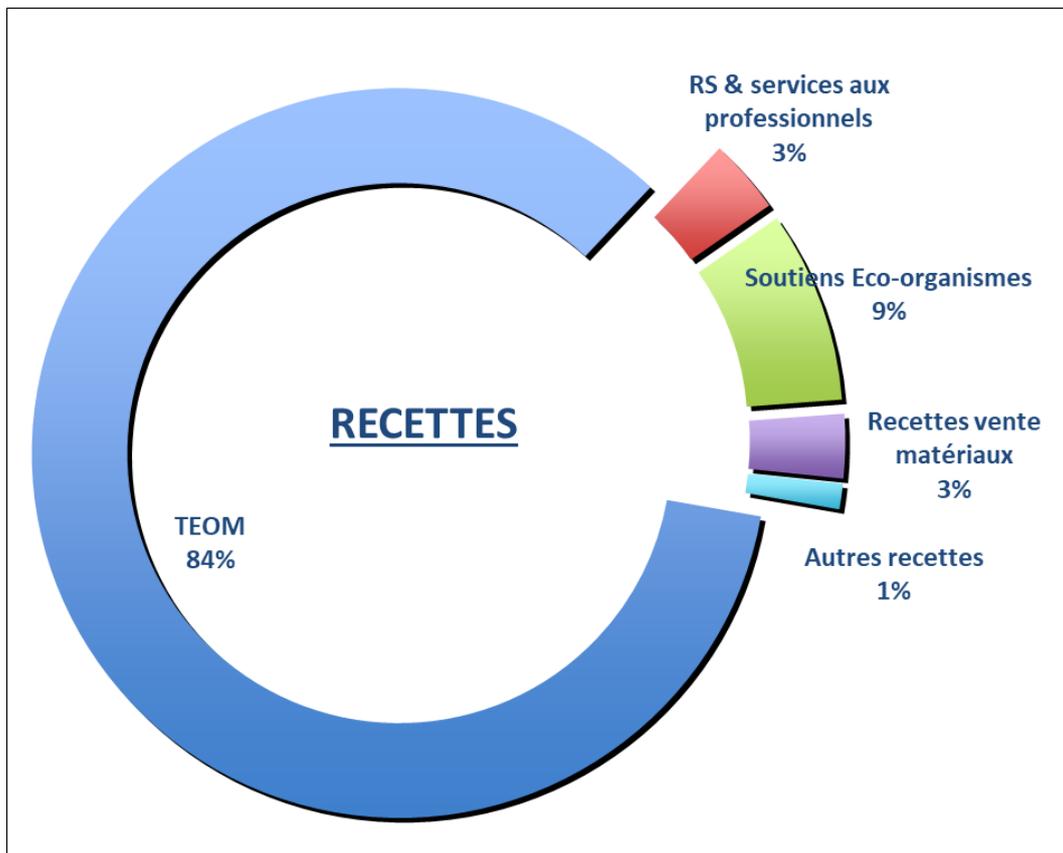
8.4 Indicateur de valorisation

Flux	Tonnage	% pourcentage du flux			
		Valorisat° mat.	Valorisat° org.	Valorisat° NRJ	Enfouissement
OMR	21 658			85%	15%
Emballages et papiers	10 910	100%			
Déchets verts	17 506		100%		
Tout-venant	6 585		5%	55%	40%
Cartons	503	100%			
Bois	2 901	100%			
Gravats	6 012	100%			
Ferrailles	1 273	100%			
DEA	1 688	100%			
Déchets toxiques	189			100%	
Piles	6,5	100%			
Batteries	7,2	100%			
Huiles de vidanges	45,6	100%			
Huiles alimentaires	4,8			100%	
D3E	724	100%			
Textiles	41,7	100%			
Amiante lié	101				100%
Pneumatiques	40	50%		50%	
Déchets ostréicoles	850	90%			10%
Total	71 046	24 897	17 835	22 245	6 069
		35%	25%	31%	9%



8.5 Indicateurs financiers





9 EVENEMENTS MARQUANTS ET PERSPECTIVES

Focus sur la pandémie de COVID 19

o Mars / Avril 2020 :

- Élaboration d'un plan de continuité et de reprise d'activité (PCA / PRA) de la collecte des déchets : Identification et hiérarchisation des missions devant être assurées en toutes circonstances
- Mise en œuvre des mesures de prévention et des geste barrières sur les sites
- Mise en œuvre du télétravail dans les services administratifs
- A noter que s'agissant de la collecte des déchets et de l'exploitation des déchèteries, le chemin critique a tout autant résidé dans le risque d'absentéisme (interne – déchèteries ou centre de transfert / externe – prestataires de collecte) que dans le risque de défaillance des transporteurs ou de fermeture des exutoires.

Le maintien de l'activité dépendait principalement de la capacité de la collectivité à maintenir la filière : collecte => Transfert => transport => Traitement.

Les déchèteries ont fermé en Mars. Une ouverture progressive a été ensuite mise en œuvre fin avril courant mai 2020 dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le 11 mai l'accueil physique des usagers était à nouveau organisé. La reprise de la collecte des déchets verts en porte à porte a été effective le 24 mai.

o Octobre 2020 :

- Aucune modification de l'activité de collecte, du fonctionnement des déchèteries et centres de transfert
- Télétravail dans les services administratifs

Autres événements marquants de l'année 2020

- Passage aux extensions de consignes de tri, au 1^{er} juin 2020 ; plan de communication général auprès des usagers, adaptation de la conteneurisation et des modalités de collectes pour les habitats collectifs et les hébergements touristiques de plein air ; changement de centre de tri pour un site adapté aux nouvelles caractéristiques du flux d'emballages et papiers mêlés et à l'extraction de nouvelles matières plastiques
- Attribution du nouveau marché de collecte à l'entreprise URBASER : mise en place du nouveau prestataire et préparation des nouvelles modalités de collecte pour l'année 2021
- Rénovation complète de la déchèterie pour professionnels de Lège-Cap Ferret ; réouverture du site rénové
- Mise en place saisonnière d'une plateforme d'apport de déchets verts sur le Cap Ferret